

# L'exode urbain, comment y remédier?

Autor(en): **Vuillomenet, F. / Wronsky, D. / Reist, D.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **52 (1979)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-128231>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# L'exode urbain, comment y remédier ?

*Nos villes se dépeuplent; après la phase d'expansion démographique et de croissance urbaine qui a caractérisé les deux premiers tiers de notre siècle, on assiste maintenant à un renversement de tendance: les centres urbains sont envahis par le développement du secteur tertiaire et administratif: les habitants se déplacent vers les périphéries de nos villes. Depuis cinq ans, la récession économique, l'arrêt de la croissance et la stagnation démographique font apparaître un nouveau problème: comment organiser et aménager les villes en période de croissance zéro, ou même de décroissance? Pour mieux cerner ces problèmes, l'Association suisse pour le plan d'aménagement national (ASPAN) a organisé, conjointement avec l'Union des villes suisses, une journée d'étude, qui s'est tenue à Berne en septembre dernier. Nous présentons ci-après les exposés — intégraux ou résumés — qui ont été présentés à cette occasion par des urbanistes sur le thème de l'exode urbain et des moyens d'y remédier.*

## La rédaction

### La situation à Lausanne et dans son agglomération

Après l'exode rural et la saturation des centres d'agglomérations, l'exode urbain est devenu phénomène d'actualité. Ces formules expriment a priori un jugement défavorable, une sorte de regret face à une évolution subie. Pourtant, bien des nuances doivent être apportées: la concentration urbaine au «détriment» des campagnes a facilité les échanges, le progrès des sciences. Et aujourd'hui l'exode urbain est en partie déterminé par une recherche de mieux-être, d'espace et de tranquillité. Ces tendances sont largement conditionnées par des états de société qu'il serait illusoire de vouloir modifier par des mesures technocratiques.

Ces quelques généralités étant dites, les participants à ce cours de l'ASPAN penseront peut-être qu'à Lausanne l'exode urbain n'est pas considéré comme un mal et qu'il n'y a pas de remèdes à rechercher.

En fait, nous voyons qu'au-delà des statistiques, il est très difficile de formuler une appréciation définitive sur une évolution dont certains aspects sont conjoncturels (quelle part du tassement des activités commerciales doit être imputée à la concurrence des marchés périphériques et à la situation économique en général; quels seront les effets d'une crise durable ou non de l'énergie?). Mais nous pensons aussi que les effets d'une évolution devenue irréversible peuvent être désastreux. Il existe sans doute des seuils qui ne peuvent être franchis sans risques de changements

fondamentaux des structures de notre cadre de vie.

Pour revenir à l'exode rural, on pourrait dire que ses effets n'apparaissent catastrophiques que lorsque l'entretien du paysage n'est plus assuré, que dévalent les avalanches ou brûlent des hectares de forêt, ou encore si l'approvisionnement vient à manquer en cas de crise. Dans de grandes métropoles nous découvrons les risques d'une évolution symétrique: le dépeuplement des centres, l'absence d'occupation humaine à certaines heures ou moments de la semaine engendrant l'insécurité; la spécialisation croissante du centre le soumet à des déséquilibres, des ségrégations qui ne peuvent plus être compensées, notamment faute de moyens matériels.

Comparer l'agglomération lausannoise à de grandes villes mondiales qui subissent ce type d'évolution serait bien sûr excessif. Il n'en reste pas moins que nous enregistrons depuis quelques années, comme dans les autres agglomérations suisses, des mouvements qui pourraient aller s'amplifiant.

Au niveau de l'agglomération lausannoise, le problème est abordé par la CIURL (Commission intercommunale d'urbanisme de la région lausannoise). Cet organisme régional, groupement volontaire de plus de trente communes, a établi au début de cette décennie un plan directeur qui apportait certes quelques restrictions à une extension des zones à bâtir et prévoyait une structuration du développement, notamment par une clarification du réseau des transports et la résolution de principe d'établir des centres secondaires censés faciliter le «desserrement» du centre, sans dispersion. Mais les hypothèses de développement étaient encore bien généreuses et le partage du gâteau de la croissance ne semblait devoir surtout poser çà et là que des problèmes d'indigestion.

Aujourd'hui, l'examen de l'évolution de la démographie et de l'emploi montre qu'il n'y a pas de gâteau à partager, du moins dans ces domaines importants. Le tableau 1 illustre l'évolution de la population pour la période 1972-1977 et le tableau 2 l'évolution de l'emploi dans les années 1965-1975: pour l'essentiel, les communes de la «couronne» lausannoise ont trouvé la substance de leur développement au détriment de quelques communes centrales et plus particulièrement de celle de Lausanne. Dans un récent rapport, d'où ont été tirées ces premières cartes, les mandatai-

Tableau 1 — Evolution de la population pour la période 1972-1977

(Communes de la Commission intercommunale d'urbanisme de la région lausannoise accusant une variation de plus de 300 habitants selon l'annuaire statistique du canton de Vaud.)

	1972	1977	Différence arrondie
Lausanne	140 973	135 502	- 5 470
Prilly	13 245	11 635	- 1 610
Pully	16 127	15 247	- 880
Chavannes	3 418	4 345	+ 930
Echallens	1 711	2 011	+ 300
Echandens	1 145	1 689	+ 540
Ecublens	6 618	7 004	+ 390
Epalinges	4 162	4 774	+ 610
Le Mont	2 769	3 192	+ 420
Préverenges	2 134	2 943	+ 810
Romanel	1 471	1 938	+ 470
Savigny	1 692	2 155	+ 460
Saint-Sulpice	1 673	2 070	+ 400

Tableau 2 — Evolution de l'emploi pour la période 1965—1975

(Communes de la Commission intercommunale d'urbanisme de la région lausannoise accusant des variations de plus de 300 postes de travail, selon recensements fédéraux.)

	1965	1975	Différence arrondie
Lausanne	78 450	69 249	- 9 200
Bussigny	1 573	2 753	+ 1 180
Cheseaux	320	767	+ 450
Crissier	1 961	4 308	+ 2 350
Denges	103	542	+ 440
Ecublens	1 035	3 437	+ 2 400
Le Mont	730	1 585	+ 850
Romanel	210	549	+ 340

res de la CIURL constatent que désormais les communes centrales «devront adapter leurs actions en vue d'une politique d'aménagement sans croissance, alors qu'elles continueront à subir les effets d'une croissance survenant dans les communes extérieures de l'agglomération et manifestant sa pression sur le plan des transports et des équipements collectifs.»

L'étude de la répartition modale des transports en commun démontre, si besoin était, que le développement périphérique entraîne un recours croissant aux transports individuels.

En ce qui concerne la commune de Lau-

sanne, nous pensons que la notion d'«aménagement sans croissance» est encore bien optimiste. En fait, il s'agit d'une nette régression du nombre d'habitants et de postes de travail.

De 1970 à 1978, la commune a perdu 6000 habitants, soit plus de 4% de sa population, réduction répartie de manière très hétérogène selon les secteurs (voir carte N° 3). De 1965 à 1975, elle a perdu environ 9400 emplois, soit 12% de ses postes de travail. Avoir perdu plus d'emplois que d'habitants, et dans ces proportions, est une des caractéristiques qui la distinguent des autres grandes villes suisses. Il faut cependant

se garder de conclusions hâtives et constater que cette perte d'emplois est la résultante d'une réduction massive dans le secteur secondaire (-12 400) et d'une légère augmentation dans le tertiaire (+3000). Et l'importance de la réduction dans le secteur secondaire s'explique en partie par le fait que les espaces naturellement dévolus à l'industrie et à certaines formes de services se trouvent principalement à l'ouest, sur les tracés ferroviaires et autoroutiers, hors des limites communales.

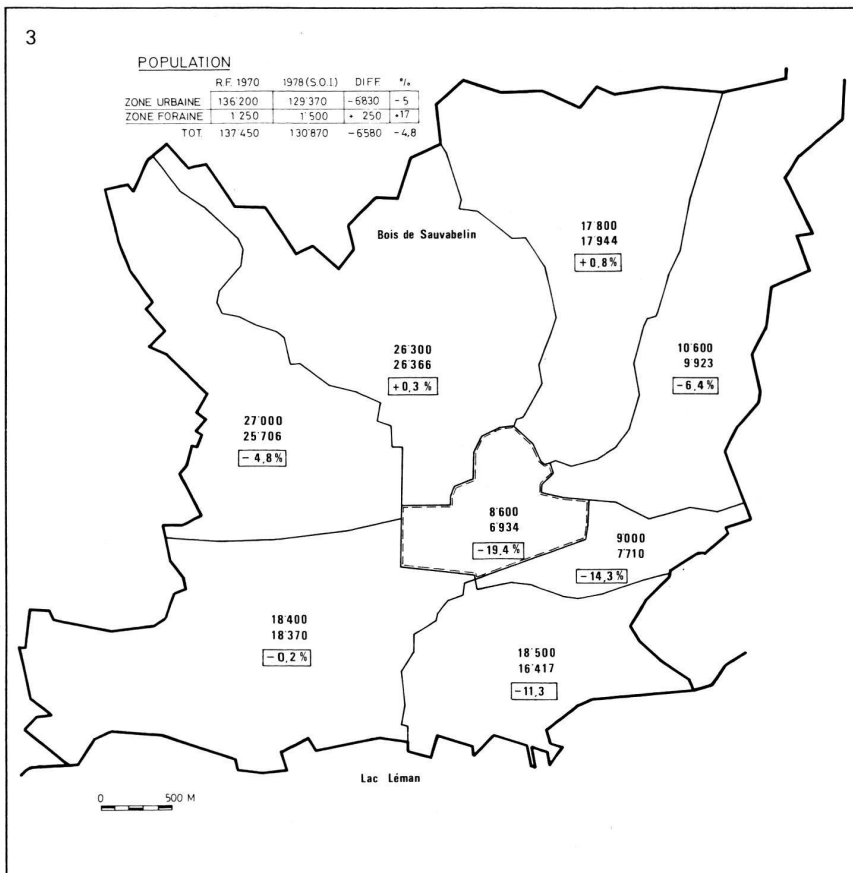
Si l'on détaille par îlot l'évolution de l'implantation des postes de travail, on constate que les pertes des quartiers industriels et d'artisanat se trouvent partiellement compensées par des avances du secteur tertiaire sur des zones résidentielles (Rumine et sous-gare par exemple où l'on relève parallèlement les diminutions les plus sensibles du nombre d'habitants après le centre proprement dit, voir carte 3).

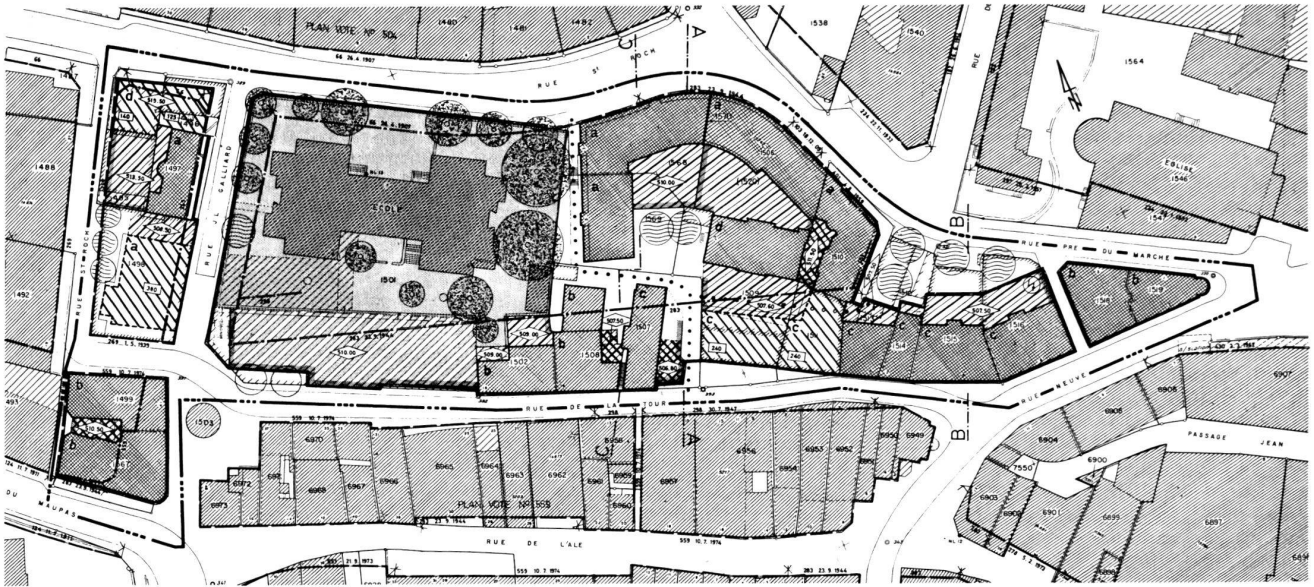
Une analyse plus fine des différents indicateurs socio-économiques disponibles serait ici indispensable pour mieux comprendre les mouvements de fond qui déterminent cette évolution. Malheureusement une telle étude n'est encore qu'à l'état de projet, tant au niveau régional qu'au niveau de la commune de Lausanne.

Si l'analyse détaillée de la situation est encore à faire, vous comprendrez qu'aucune politique globale n'a encore été exprimée, dont je puisse faire état comme remède au phénomène d'exode urbain. En revanche, quelques mesures importantes sont appliquées à Lausanne, parfois depuis plusieurs années. Mesures qui, renforcées et coordonnées, pourraient fort bien figurer dans un futur programme général d'action. Depuis 1972, des plans d'extension partiels sont établis systématiquement pour les quartiers du centre, avec pour effets principaux de garantir les alignements de fait, le respect de la volumétrie actuelle, et de contraindre les propriétaires à affecter une part substantielle de leurs immeubles en logements en cas de reconstruction ou de transformation (voir plan N° 4). Des mesures analogues sont prises aujourd'hui dans des quartiers plus récents, autour de la vieille ville.

Simultanément à la confirmation des alignements de fait, un réseau de rues piétonnières a été mis en place. Réseau que nous espérons étendre par des tracés continus de cheminements indépendants des voies de circulation et par la réalisation de rues résidentielles.

A ces mesures désormais classiques s'ajoute la volonté municipale d'appliquer avec une efficacité croissante des dispositions réglementaires pouvant contribuer à maintenir des situations acquises ou à imposer des conditions en cas de reconstruction. C'est le décret cantonal de 1962 sur la démolition de maisons d'habitation, c'est la renonciation aux mentions de précarité lors de rénovation d'immeubles de logement frappés d'alignement au long desquels





4  
Plan d'extension des terrains compris entre la rue Saint-Roch, la rue Pré-du-Marché, la rue Neuve, la rue de la Tour et la rue du Maupas.

il n'est plus prévu d'aménagements routiers dans un proche avenir.

Mais toutes ces dispositions n'ont qu'un effet stabilisateur à assez long terme et ne peuvent apporter un changement quantitatif rapidement appréciable (on rappellera ici qu'une bonne partie de l'exode démographique ré-

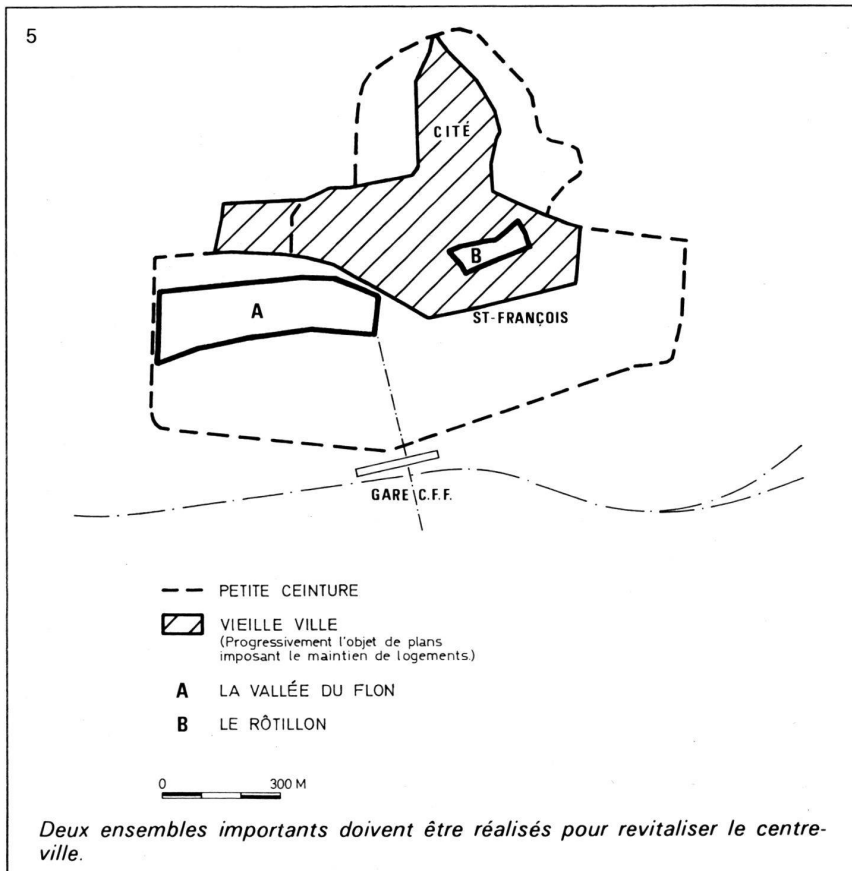
sulte d'un besoin de surface plus grand par habitant). Pour marquer une nette volonté d'infléchir l'évolution des choses, la Municipalité de Lausanne entend favoriser la réalisation de deux ensembles multifonctionnels importants qui viendraient revitaliser le centre-ville par «induction». Ils remplaceraient des en-

trepôts et des bâtiments vétustes ou ruinés, respectivement au Flon et au Rôtillon (voir plan N° 5). Bien entendu, ces projets sont déjà largement combattus par des groupes, souvent de jeunes architectes, qui par leur exigence de conservation de structures anciennes et de types d'affectation parfois dépassés pensent ainsi apporter un remède à la dégradation de la ville.

Et nous sommes aujourd'hui dans cette situation assez paradoxale où chacun déclare, avec des nuances, déplorer les effets de l'exode urbain, et où les milieux qui pourraient le mieux inventer et produire des remèdes efficaces se réfugient dans une sorte de culte du statu quo. Or, la recherche du statu quo, en dehors de réalités socio-économiques contemporaines, est peut-être l'un des scénarios qui conduisent le plus sûrement à franchir les seuils dont je parlais au début de mon exposé.

J'espère avoir pu apporter quelques éléments utiles à ceux qui se préoccupent du phénomène de l'exode urbain du point de vue de l'urbanisme, mais je pense que des remèdes réellement efficaces sont rangés sur d'autres rayons. Il en est un qui pourrait s'appeler «pétrole»... D'autres sont d'ordre politique et économique: fusion de communes, pouvoir régional ou péréquation... à ranger pour l'heure au rayon des utopies en ce qui concerne notre agglomération, même si certains exemples de collaboration intercommunale sur des objets précis laissent un certain espoir de voir se réaliser une solidarité active du même type que celle que l'on entend susciter pour essayer de résoudre d'autres problèmes de notre aménagement national.

**F. Vuillomenet,**  
chef du service d'urbanisme  
de la Ville de Lausanne.



## La situation à Bâle et dans son agglomération

### Résumé de l'exposé

L'exode des habitants de la ville de Bâle ne se fait pas vers l'Alsace ou l'Allemagne du Sud mais vers le nord-ouest de la Suisse, et vers Bâle-Campagne. Le nombre des habitants de Bâle-Ville, qui comprend aussi les localités voisines de Riehen et de Bettingen, a augmenté de 8200 de 1960 à 1970 et diminué de 28 100 de 1970 à 1978. Actuellement il est de nouveau ce qu'il était au début des années 50, c'est-à-dire de 204 500 environ.

La perte de 28 100 unités est due notamment au fait que 24 300 personnes ont transféré leur domicile hors de la ville, dont 16 400 dans le canton de Bâle-Campagne. La cause principale en est que les conditions d'habitation en ville de Bâle diffèrent à bien des égards de celles de Bâle-Campagne où les surfaces du terrain et celles des habitations dépassent largement celles disponibles en ville. Le fait que la ville et les territoires environnants sont des cantons différents complique encore la solution des problèmes d'aménagement et d'habitat.

Il est à présumer que le recul de la population de Bâle-Ville va se poursuivre, mais en s'affaiblissant. L'une des raisons toujours plus importante de cette régression réside dans le besoin sans cesse croissant de plus grandes surfaces habitables ressenti par les habitants de la ville qui ne se contentent plus de vivre dans des appartements trop exigus. Il ne peut être pallié à ce besoin

légitime par des mesures de planification dans les limites fixées actuellement pour les terrains à bâtir. A Bâle, ces limites ne sauraient être suffisamment élargies pour enrayer l'exode de sa population. En revanche, il est impérieux d'appliquer les nombreuses mesures prévues et partiellement en cours d'exécution visant à l'amélioration des conditions d'habitation et à les rendre plus aptes à retenir les familles, contribuant ainsi à l'abaissement de l'âge moyen de la population.

Ces mesures devraient permettre l'assainissement et le maintien de la sédentarité dans les zones d'habitation et d'y créer des rues résidentielles à faible trafic. Il ne faut toutefois pas escompter un accroissement de la population par des améliorations de la qualité de l'habitat. Il faut plutôt s'attendre à ce que la population urbaine continue quelque temps encore à diminuer.

L'extension du réseau de communications doit par conséquent être poursuivie de façon appropriée; il serait faux de penser qu'en y renonçant on remédierait à l'exode qui nous préoccupe.

Pour faire face à la situation exposée, il convient:

- de construire en utilisant le plus rationnellement possible l'espace disponible;
- d'encourager les constructions destinées aux familles;
- de promouvoir la régionalisation des institutions publiques, et d'élargir la péréquation des charges et des finances.

**D. Wronsky**, architecte,  
chef du service d'aménagement  
régional des deux Bâles; Liestal.

trafic a été supprimé pour tenir compte des vœux de la population citadine. Cette place est devenue l'une des attractions du centre de la ville par les terrasses de café qui s'y trouvent désormais, les marchés, les divertissements très appréciés de la population.

La planification du trafic dans la ville de Berne est régie par les directives suivantes:

- diminution progressive du trafic de transit;
- création de zones réservées aux piétons;
- amélioration de l'accessibilité aux arrêts des transports publics;
- création de pistes cyclables dans les quartiers;
- création de rues en cul-de-sac, plantation d'arbres et de verdure;
- améliorations diverses en faveur des piétons et des habitations;
- encouragement à la construction de garages de quartier;
- restrictions imposées au parage dans les rues pour les automobilistes qui n'y sont pas domiciliés.

Nous espérons ainsi contribuer à la tranquillité de la ville, à en diminuer le trafic automobile et même à créer des zones exemptes de tout trafic, ce qui rendra Berne encore plus attrayante.

**D. Reist**, architecte,  
urbaniste de la ville de Berne.

## Comment assurer l'habitabilité et la préservation des quartiers à protéger

Afin de stopper l'exode des citadins, il convient d'en déterminer les causes principales, c'est-à-dire:

1. Le manque de logements avantageux, notamment pour les familles.
2. Les dangers du trafic et de la criminalité.
3. Les menaces que font peser sur la santé des citadins la vie fébrile et l'air vicié.
4. Les multiples entraves à la vie individuelle en raison des prescriptions de toutes sortes et des nuisances propres aux grandes villes.
5. Le besoin de repos.
6. La monotonie, parfois la laideur, de bon nombre de nos villes.
7. L'exiguïté du terrain libre entourant les habitations, le manque de places de jeux et de détente pour les enfants.
8. La réglementation exagérée de la vie quotidienne des adultes et même des enfants.

## La situation à Berne

### Résumé de l'exposé

Une récente enquête de l'Office de statistique de la ville de Berne relève comme causes principales de l'exode urbain: entre autres, la qualité de l'habitat, quant à leur environnement, la difficulté de trouver des appartements adéquats ou convenables et la rareté des appartements pouvant être acquis en propriété par étage.

Afin d'y remédier, le Conseil communal décida en 1978 déjà d'améliorer les conditions d'habitation, de favoriser la propriété par étages, de créer des conditions avantageuses pour les activités économiques et de développer une harmonieuse coordination des transports publics et privés.

Depuis le début de notre siècle la planification urbaine a placé au centre de ses préoccupations les besoins vitaux de l'homme et la sauvegarde des valeurs historiques de la ville. L'essor rapide qu'a pris l'automobile a exercé une influence prépondérante sur la planification urbaine. A partir des années 70,

il a été généralement admis que la planification devait se fonder essentiellement sur la qualité de l'environnement et sur la nécessité de s'assurer l'approbation et la participation de la population intéressée.

Voici quelques exemples de réalisations de la planification urbaine. En 1918, le village de Bümpliz fut rattaché à la ville de Berne. La construction de grands ensembles immobiliers y souleva de véhémentes protestations. La création de grandes surfaces de vente y compromettrait l'existence des petits commerces existants. Une planification adéquate rencontra finalement l'approbation de la population et répond actuellement aux besoins et aux aspirations des intéressés. Au cours des quinze dernières années, la population de la commune de Bümpliz a décuplé.

Des modifications importantes dans d'autres quartiers de la ville ainsi qu'au centre ont pu, grâce à la consultation des intéressés et à leur participation, trouver une heureuse solution, telle que par exemple dans les quartiers du Breitenrain, de la Spitalgasse, à l'Eigerplatz et notamment à la Bärenplatz où le

9. La vie communautaire et les contacts entre habitants du même quartier ou arrondissement quasiment inexistant.

Dans certains arrondissements de la ville de Zurich, tels que par exemple dans le 6<sup>e</sup> qui ne manque pas d'espaces verts et de petits commerces, le trafic croissant et le bruit qu'il provoque en a chassé en quinze ans le tiers de la population. Pour tenter d'enrayer cet exode on a eu recours à des «animateurs de quartier», en quelque sorte des intermédiaires entre les habitants et les autorités. Ils organisent des manifestations populaires ou culturelles, expositions, divertissements pour les enfants, créent des groupements de mères de famille, des crèches, des places de jeux et contribuent grandement à l'amélioration de la vie du quartier et de l'arrondissement.

Il conviendrait aussi et dans bien des cas de restructurer les quartiers, d'en fixer de nouvelles limites afin de répartir judicieusement les établissements publics, restaurants, jardins, places de sport pour les enfants, magasins, tout ce qui intéresse et retient les habitants du même quartier. L'organisation et la délimitation des quartiers devraient être revues et améliorées par une étroite collaboration entre les représentants de la population et les autorités de la ville. Comment, d'autre part, transformer ou améliorer les quartiers qu'il convient de protéger? Non pas en conservant inutilement toutes les bâtisses vieilles de 50 ans, mais en les adaptant lentement aux nouvelles nécessités et à notre environnement. L'expérience a démontré que des modifications trop rapides sont mal acceptées par la population; elles doivent s'échelonne sur deux ou même trois générations. Modifier trop rapidement l'environnement c'est détruire les relations humaines et porter atteinte aux valeurs sentimentales et culturelles. Il importe de nos jours d'adopter un rythme judicieux à la rénovation de nos villes car c'est aussi en améliorant le bien-être des citoyens que l'on contribuera grandement à en freiner l'exode.

**M<sup>me</sup> Ursula Rellstab-Haller,**  
Zurich.

## **Rénovations et transformations urbaines dans le Bade-Wurtemberg**

Les rénovations et restructurations des villes sont des tâches communes à presque tous les pays d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique.

Les citoyens déplorent généralement la disparition progressive des contacts humains et l'augmentation constante du bruit et des autres nuisances qui les incitent à l'exode. A cet égard le Bade-Wurtemberg présente bien des analogies avec la Suisse. Il en résulte, entre autres inconvénients, une inquiétante fuite de ressources fiscales. De nouvelles lois et réglementations y relatives ont été édictées en Allemagne fédérale depuis les années 70. Elles régissent la rénovation des constructions, la sauvegarde du patrimoine national, la protection des monuments et des sites, la réorganisation des transports publics et privés, les constructions en général, les assainissements qui s'avèrent indispensables, etc.

La réalisation des mesures décidées s'échelonne sur une période de six à douze ans. Les propositions, décisions et réalisations doivent être préparées en étroite collaboration avec les communes et après consultation des personnes et groupements directement intéressés. Le gouvernement fédéral et celui du Bade-Wurtemberg se partagent le financement des travaux d'intérêt commun et avancent des fonds à des conditions avantageuses aux personnes et entreprises privées qui doivent assumer eux-mêmes les frais de rénovation.

Dans les grandes villes, les problèmes les plus urgents à régler concernent l'assainissement des vieux quartiers d'habitation, alors que dans les villes aux dimensions plus modestes, c'est le centre qu'il importe avant tout de restructurer et de réanimer, ce qui est plus facile et moins coûteux que la restauration des vieux quartiers.

Le gouvernement du Bade-Wurtemberg considère les améliorations urbaines comme l'une de ses tâches primordiales

en vue d'enrayer l'exode de ses habitants, de même que de conserver les particularités de la structure des villes, d'y conserver et de multiplier les activités culturelles, de créer dans toutes les villes d'égaux conditions de vie et d'en accroître ainsi l'attractivité. Selon les prévisions et les études démographiques il semble que la population des villes ait tendance à se stabiliser au cours des prochaines années et même à augmenter quelque peu.

Le renchérissement du prix des terrains à bâtir à l'extérieur des villes contribue aussi à freiner le départ des citoyens. D'autre part, la canalisation et les limitations du trafic automobile, la création de zones réservées aux piétons, de zones de verdure et de tranquillité incitent les habitants à y conserver leur domicile.

Récemment il s'est constitué des sociétés spécialisées dans l'assainissement et la restauration des villes, grâce auxquelles la réalisation des projets peut être entreprise plus vite et plus facilement et à des conditions très favorables. L'accent principal est généralement porté sur le centre de la cité, la promotion de l'activité économique et culturelle, l'amélioration des prestations au public, les possibilités de détente et de divertissement, tout ce qui finalement intéresse l'ensemble des citoyens. Les autorités du Bade-Wurtemberg sont en outre d'accord avec celles des grandes villes quant à la nécessité d'améliorer les conditions d'habitation dans les vieux quartiers. En 1976, les quatorze plus grandes villes ont reçu l'ordre de procéder à ces améliorations à titre d'expérience pilote portant particulièrement sur la diminution du trafic, l'aménagement de places de parc pour automobiles et diverses mesures en vue de rendre l'habitation dans les rues de la ville plus agréable et par conséquent plus attrayante.

Malgré la complexité des problèmes, la rénovation et la restructuration des villes peut être considérée comme une tâche absolument fascinante.

**E. U. Hieber**

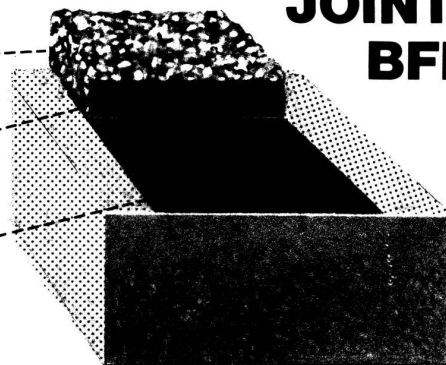
conseiller ministériel du Ministère de l'Intérieur du Bade-Wurtemberg.

Gravillons incrustés permettant la reprise du bétonnage. ●

Bande plasto-élastique assurant l'étanchéité de la reprise. ●

Primer d'adhésion de la bande BFL-MASTIX sur le support. ●

MASTIX S.A.  
Av. Rumine 48 - 1005 - LAUSANNE  
☎ 021 23 42 79



# JOINT DE REPRISE BFL MASTIX® R POSE FACILE ETANCHE

**BEFEL**  
mastix®

DOCUMENTATION SUR DEMANDE